

AU TOMBEAU DE FARHAT HACHED

Au tombeau de Farhat Hached se rendent parfois mon ami Habib Bourguiba et ses compagnons de lutte, pour entretenir leur ardeur, leur courage, et aussi leur dégoût du fascisme colonialiste.

Rappelons ici la vie de Farhat Hached et sa mort.

Ses amis nous ont dit son intelligence, son énergie, son pouvoir de séduction, qui s'incarnait en son sourire.

Il avait réussi à organiser et animer toute la classe ouvrière tunisienne, la force vive de la nation. Il avait associé cette force à l'action néo-destourienne, en une lutte commune pour l'indépendance. Il jouait un grand rôle en la Commission des Quarante, chargée d'établir un plan de réformes. Ayant pu se rendre en Amérique, il avait réussi à intéresser au problème tunisien non seulement les syndicats mais une partie de l'opinion publique américaine.

En la Tunisie d'alors, placée sous la tyrannie de l'odieux Hauteclique (que, dans le privé, j'appelais toujours Basseclique), Farhat Hached apparaissait comme l'un des plus dangereux adversaires du colonialisme.

Aux derniers mois de 1952, les menaces contre lui se multiplièrent dans l'ignoble presse française de l'Afrique du Nord. *Le Paris* de Casablanca appartient à un immonde individu, qui y sévit après s'être déshonoré en Indochine, où il était tellement méprisé des Vietnamiens qu'il est l'un des responsables de leur haine pour la France, un nommé Camille Aymard. Ce journal, en son numéro du 28 novembre 1952, consacrait à Farhat Hached un long article qui se terminait ainsi: "Si un homme menace de te tuer, frappe-le à la tête, dit un proverbe syrien. C'est là qu'il faut frapper aujourd'hui. Tant que vous n'aurez pas accompli ce geste viril, ce geste libérateur, vous n'aurez pas rempli votre devoir".

En Tunisie même, *la Presse* du 29 octobre 1962 avait annoncé qu'un groupe dit d'auto-défense exécuterait les ennemis de la politique française.

En face de ces menaces, Farhat Hached fardait son sourire. Il prit seulement la précaution d'éloigner sa famille en l'envoyant visiter des parents à Sousse, et d'inviter un de ses camarades à ne pas quitter Paris, où celui-ci le représenterait en cas de disparition.

Le vendredi 5 décembre 1952, il quitte Radès (à 7 kilomètres de Tunis) seul en son auto, à 8 h10. A 2 kilomètres de Radès, sa voiture, à laquelle une autre voiture barre le passage, est mitraillée par derrière, puis du côté gauche. Blessé à l'épaule et à la hanche, il demande à des ouvriers de la compagnie des tramways, travaillant à cet endroit, de le conduire dans leur camionnette à un hôpital de Tunis. Sur ces entrefaites une voiture passe: les occupants se jettent sur lui et le contraignent à monter. A 5 kilomètres de là, on retrouve son corps criblé de balles, dans un fossé bordant la route.

Les cinq ouvriers de la compagnie des tramways sont arrêtés, gardés à vue, puis minutieusement interrogés, on redoute qu'ils aient reconnu certains acteurs de la scène, ils le nient, reçoivent l'ordre formel de se taire, sont relâchés. C'est cependant par eux que, plus tard, on connaîtra la vérité sur le crime.

C'est à 8 h25 que Farhat Hached a pris place dans la voiture des assassins. Dès 8 h 45, la police, qui, ce matin-là, avait minutieusement contrôlé les routes se dirigeant vers le Sud, arrive à l'endroit où se

trouve le cadavre: elle l'enlève immédiatement, efface toutes les traces des criminels, porte le corps à l'hôpital militaire, se précipite à l'endroit où se trouvait la voiture mitraillée, l'enlève en effaçant toutes les traces et en emportant quelques douilles. Elle s'abstient de rechercher la voiture où a été commis le meurtre, et qui devait être aisée à reconnaître, puisque tachée de sang.

Le Parquet français, qui aurait dû être immédiatement avisé pour faire les premières constatations, n'est saisi qu'à 12h45, quatre heures après la découverte du cadavre.

Quels pouvaient être les assassins? *La Résidence* a tâché d'accréditer la version d'un "crime musulman" ou d'un "crime communiste". Certains organes d'une douteuse honnêteté ont cherché à répandre ce mensonge.

L'Action tunisienne du 5 décembre 1965, leur répond: "*Tous les Tunisiens sont absolument persuadés qu'il s'agit d'un crime perpétré par l'organisation terroriste française la Main rouge, de sinistre mémoire, organisation jouissant d'appuis gouvernementaux très puissants, et qui comptait alors parmi ses membres plusieurs policiers haut placés.*"

Le juge d'instruction de la justice tunisienne, puis un juge français sympathique aux Tunisiens ayant été tour à tour dessaisis, aucun coupable n'a jamais été découvert.

Pour éviter de grandioses funérailles à Tunis, le résident avait fait voler le cadavre du leader syndicaliste, et fixé lui-même le lieu et la forme de lointaines obsèques.

Avant l'inhumation, Mme Hached voulut revoir une dernière fois le visage aimé; elle retira le linceul: Fahrat présentait toujours la même face, calme et souriante.

Tout récemment l'hebdomadaire tunisien *L'Action*, en son numéro daté du 1er octobre 1956, a donné toute précision sur l'assassinat de Farhat Hached, "*crime d'Etat préparé en étroite liaison avec la Résidence générale de France à Tunis et la direction de la police; couvert après, pour raison d'Etat, par la justice française*".

Le journal publie les noms de tous les assassins, ainsi que des organisateurs du crime et des complices ayant assuré leur impunité. Il ajoute: "*Nous demandons qu'on prenne acte de ces accusations, qu'on nous juge et qu'on nous condamne si elles sont fausses; qu'on arrête et châtie les coupables si elles sont vraies*".

Félicien CHALLAYE
